

Séances des 22 et 24 mai 2017 à la DRAC de Normandie – site de Caen

Second degré (collèges) : 39 projets dont 32 avis favorables correspondant à un financement de **132 737 €**
 Françoise Guitard - DAAC, Emmanuelle Griffon - CLEMI, Claire Aubrat et Nathalie Cutté - CD 61, Valérie Constant -
 CD 14, Stéphanie Huguet - CD 50, Nadia Inoubli et Sébastien Picault – DRAC

N° GESTION	STRUCTURE CULTURELLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	AVIS DU JURY	SUBVENTION DRAC	SUBVENTION RECTORAT	SUBVENTION CD ORNE
AC2017JUM091	-	Collège du Val d'Aure	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM078	ACTEA – La cité/Théâtre	Collège Nelson Mandela	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM052	Association collectif PAN	Collège du Houleme	FAVORABLE	3 000 €	-	2000 € *
AC2017JUM041	Association INSCRIRE	Collège Jean-Baptiste Charcot	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM019	Association l'Enclage	Collège Henri Sellier	FAVORABLE	3 500 €	-	-
AC2017JUM016	Association SONAR	Collège Jacques Prevert	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM034	CCN De Caen en Normandie	Collège Henri Delivet	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM040	Chorège Falaise	Collège André Malraux	FAVORABLE	4 637 €	-	-
AC2017JUM048	Chorège Falaise	Collège Pierre et Curie	FAVORABLE	-	4 000 €	-
AC2017JUM013	Cie l'Oreille arrachée	Collège Marcel Pagnol	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM009	Comédie de Caen - CDN	Collège lycée experimental	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM087	Fabien Tabur	Collège Callemel Lacour	FAVORABLE	-	3 400 €	-
AC2017JUM004	Festival du livre de jeunesse et de bande dessinée de Cherbourg	Collège les Provinces	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM047	IMEC	Collège Dunois	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM067	Isabelle Maarek	Collège Jean Moulin	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM032	l'ESAM	Collège Guy Liard	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM071	La brèche	Collège Barbey d'Aurevilly	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM017	Le Cargó – Association Arts Attack !	Collège Marcel Pagnol	FAVORABLE	4 500 €	-	-
AC2017JUM030	Le point du jour	Collège Le Castillon	FAVORABLE	3 000 €	-	-
AC2017JUM031	Le point du jour	Collège Emile Zola	FAVORABLE	3 000 €	-	-
AC2017JUM060	Le PREAU – CDR	Collège Emile Maupas	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM064	Le PREAU – CDR	Collège Albert Camus	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM066	Le PREAU – CDR	Collège René Goscinny	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM038	Le Trident	Collège Fouace	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM050	Les amis de la musique de Deauville	Collège Charles Mozin	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM021	Les Arts improvisés	Collège Jean Rostand	FAVORABLE	3 000 €	-	2000 € *
AC2017JUM069	Maison De l'Image – MDI	Collège Jacques Brel	FAVORABLE	2 700 €	-	2000 € *
AC2017JUM063	Orchestre Régional de Normandie – ORN	Collège Guillaume Fouace	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM085	Pierre Potre	Collège Jean Moulin	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM023	Scène nationale 61	Collège Charles Léandre	FAVORABLE	3 000 €	-	2000 € *
AC2017JUM081	SCOPARTSYNDICATE	Collège Nelson Mandela	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM084	Théâtre de Caen – La Maîtrise de Caen	Collège Nelson Mandela	FAVORABLE	2 000 €	-	-
AC2017JUM003	Théâtre de la Boderie	Collège René Cassin	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM074	Théâtre de la Presqu'île	Collège Pierre Aguitton	DEFAVORABLE	-	-	-
AC2017JUM073	Théâtre du Champ Exquis – TCE	Collège Guillaume de Normandie	FAVORABLE	3 500 €	-	-
AC2017JUM039	TMC – Cie Tàbola Rassa et le théâtre de la Romette	Collège Jacques Prevert	FAVORABLE	5 000 €	-	-
AC2017JUM072	Ville de Caen (Direction de la culture)	Collège Jacques Monod	FAVORABLE	1 500 €	-	-

* « sous réserve de la validation par la Commission permanente du Conseil départemental de l'Orne » qui délibérera courant juillet 2017 ».

Second degré (lycées) : 24 projets dont 19 avis favorables correspondant à un financement de 83 449 €
 Julie Leroi - Région Normandie, Françoise Guitard - DAAC, Emmanuelle Griffon - CLEMI, Nadia Inoubli, Sabrina Le Bris, Catherine Ledun et Sébastien Picault - DRAC

N° GESTION	STRUCTURE CULTURELLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	AVIS DU JURY	SUBVENTION DRAC	SUBVENTION RECTORAT
AC2017JUM046	ACDS Dernier soupir	Lycée Pro Notre-Dame de Nazareth	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM036	ACTEA	Lycée Pro Camille Claudel	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM055	Alexandre Marnat Lefranc	Lycée Mezen	DEFAVORABLE	-	
AC2017JUM089	Association Mouvement Hip-Hop	Lycée Mezen	DEFAVORABLE	-	
AC2017JUM082	Christophe Rouil	Lycée Millet	FAVORABLE	1 370 €	
AC2017JUM059	Cie Bleu 202	Lycée Mezen	FAVORABLE	4 680 €	
AC2017JUM026	Cie Dodeka	Lycée Pro Les Sapins	FAVORABLE	4 342 €	
AC2017JUM088	Conservatoire de musique a rayonnement communal – Association Five Inch	Lycée Jean-François Millet	DEFAVORABLE	-	
AC2017JUM011	Jean-Denys PHILIPPE	Lycée Pro Les Sapins	FAVORABLE		2 737 €
AC2017JUM051	La brèche	Lycée Thomas Helye	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM058	La brèche	Lycée La Roquette	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM008	Théâtre La Renaissance Mondeville	Lycée Jules Verne	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM043	Le Trident	Lycée Alexis de Tocqueville	DEFAVORABLE	-	
AC2017JUM044	Le Trident	Lycée Pro Edmond Doucet	FAVORABLE	3 800 €	
AC2017JUM024	Les Dominicaines	Lycée Pro Paul Cornu	DEFAVORABLE		
AC2017JUM077	Louisa Raddatz	Lycée Alexis de Tocqueville	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM012	Médiathèque F. Mitterand d'Argentan	Lycée Mezeray	FAVORABLE	4 000 €	
AC2017JUM065	Orchestre Régional de Normandie – ORN	Lycée Marie Curie	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM035	Paléospace l'Odyssée	Lycée Gambier	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM076	Papillon Noir Théâtre	Lycée Charles François Lebrun	FAVORABLE	4 540 €	
AC2017JUM029	Scène Nationale 61	Lycée Saint-François-de-Sales	FAVORABLE	5 000 €	
AC2017JUM080	Seb Toussaint	Lycée Robert Doisneau	FAVORABLE		3 480 €
AC2017JUM001	Théâtre de la Boderie	Lycée les Andaines	FAVORABLE	4 500 €	
AC2017JUM062	Ultrabutane 12.14 - Association A la Folie Pas du Tout	Lycée Pro Victor Lepine	FAVORABLE	5 000 €	

Enseignement supérieur : 2 projets dont 2 avis favorables correspondant à un financement de 8 889 €
 Chantal Meyer-Plantureux - Université, Julie Leroi - Région Normandie, Nadia Inoubli, Catherine Ledun et Sébastien Picault - DRAC

N° GESTION	STRUCTURE CULTURELLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	AVIS DU JURY	SUBVENTION DRAC
AC2017JUM079	Scène Nationale 61	ESPE – Pôle universitaire de Montfoulon	FAVORABLE	5 000 €
AC2017JUM090	Cie les 3 sentiers	Université de Caen	FAVORABLE	3 889 €

Avis du jury pour les dossiers du second degré / enseignement supérieur / formation

Le jury note un nombre de dossiers constant malgré le contexte d'harmonisation des dispositifs à l'échelle de la nouvelle région, sauf pour l'université et la formation.

L'ouverture culturelle, le dialogue entre les esthétiques, la question du rayonnement et de l'élargissement des publics sont bien pris en compte mais restent encore trop restreintes dans un certain nombre de projets. Le jury a également constaté des progrès dans la présence artistique effective en résidence de création et d'action culturelle au sein des établissements ainsi que dans la mise en situation créative des publics et la mise en œuvre d'un réel parcours du spectateur.

La formalisation de partenariats complémentaires avec des ressources du territoire permettra d'apporter une plus grande dimension aux actions. Une meilleure appropriation du nouveau dispositif « résidence triennale territoriale » qui intègre le partenariat avec une collectivité dans la mise en œuvre des projets devrait permettre une plus grande appréhension de cette dimension.

Les dossiers qui ont été rejetés proposaient soit des projets qui ne répondaient que trop imparfaitement aux critères demandés, notamment de co-construction, soit des projets qui ne présentaient pas de caractère singulier avéré, soit des actions qui existaient depuis plusieurs années sans véritable renouvellement. Enfin, la nécessité de répondre à l'élargissement des publics, notamment les plus éloignés de la pratique artistique et culturelle, était parfois absente de certaines demandes.